

Pays de la Loire, Loire-Atlantique  
Paimbœuf  
13 rue du Général-De-Gaulle

## Maison, 13 rue du Général-De-Gaulle, Paimbœuf

### Références du dossier

Numéro de dossier : IA44004661  
Date de l'enquête initiale : 2004  
Date(s) de rédaction : 2004  
Cadre de l'étude : inventaire topographique  
Degré d'étude : étudié

### Désignation

Dénomination : maison

### Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville  
Références cadastrales : 1810, 196 ; 1999. A 2ème feuille 195

### Historique

La maison a été reconstruite associée à un corps secondaire de deux étages carrés entre 1752 (date de la construction de la maison mitoyenne à l'est, n° 11) et 1765 où elle est qualifiée de maison neuve, au cours de ventes successives effectuées par les héritiers de Marie Elisabeth Lember-Seguineau au constructeur de navires Mathieu Denis. Le mur mitoyen à l'est anticipait en 1752 la reconstruction de la maison n° 13, les conduits de cheminée nécessaires y ayant été intégrés. Le mur mitoyen à l'ouest est un mur de refend ; les solives portant le plancher du premier étage de la maison n° 15 portent également la portion de plancher du premier étage de la maison n° 13, au-dessus du couloir traversant le corps principal sur la rue. La maison n° 15 n'a pas été reconstruite comme l'indique également son gabarit. En 1766, une attournance faite par Lember et Perrine Seguineau à Michelle Grou date l'origine de la rente due sur le terrain cédé par la duchesse de Lesdiguières : 1695. Le registre des rentes dues par M. Grou confirme que le terrain a été arrenté le 28 juillet 1695 par Etienne Guilbaud, charpentier de navires. La même année, en janvier, Pierre Renaud, laboureur, arrente le terrain voisin à l'ouest (n° 15). La maison a été récemment entièrement divisée en logements destinés à la location.

Période(s) principale(s) : 3e quart 18e siècle

### Description

La maison est composée de deux corps de bâtiment, l'un longitudinal, le second transversal couvert en appentis, articulés par un escalier en béton, celui-ci ayant récemment remplacé un escalier en charpente à balustres. La façade du corps principal a été remaniée du côté de la rue : un logement a remplacé le magasin de commerce ; les portes-fenêtres du premier étage ont été condamnées tout en conservant les seuils d'origine en saillie sur la façade. Les récents travaux intérieurs ne permettent plus de lire la distribution contenue dans l'aveu rendu au marquis de Bruc par Mathieu Denis en 1778 (voir référence documentaire).

### Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : gneiss ; granite ; tuffeau ; moellon  
Matériau(x) de couverture : tuile, ardoise  
Plan : plan régulier en L  
Étage(s) ou vaisseau(x) : 2 étages carrés  
Élévations extérieures : élévation à travées

Type(s) de couverture : toit à longs pans ; appentis

Escaliers : escalier hors-œuvre : escalier tournant à retours sans jour, en maçonnerie

## Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété privée

## Références documentaires

### Documents d'archive

- Rolle rentier de Mesdemoiselles Grou pour les rentes qui leur sont dues sur les maisons de Painbeuf. Arrentement le 28 juillet 1695 fait par la duchesse de Lesdiguière à Etienne Guillebaud, charpentier de navires, 20 pieds de terre à prendre en largeur dans la pièce des Embrasures. [1772]. Archives départementales de Loire-Atlantique, Nantes : 1 E 757
- Etude de Me Marot. Prise de possession par Lambert, boulanger de deux pièces basses couvertes en tuile entre un jardin au sud et un terrain au nord sur lesquels sont bâtis deux celliers en bois et un puits. 10 décembre 1749. Archives départementales de Loire-Atlantique, Nantes : 4 E 51/17
- Etude de Me Marot. Reconstruction par Marc Moreau, Me forgeron, de la maison n° 11 rue du Général-De-Gaulle ; accord passé avec Lambert occupant la maison à l'ouest pour la reconstruction du mur mitoyen. 18 août 1750. (Annexe 1). Archives départementales de Loire-Atlantique, Nantes : 4 E 51/17
- Etude de Me Aubinais. Vente d'une partie d'une maison neuve par les héritiers de Marie-Elisabeth Lambert, fille de feu Lambert, boulanger et de Perrine Segueineau sa femme à Mathieu Denis, Me charpentier, constructeur de navires et Marie Rochet(te), sa femme. 7 février 1765. 8 mars 1765. 23 mars 1765. 12 avril 1766 (acte absent). Archives départementales de Loire-Atlantique, Nantes : 4 E 91/3
- Etude de Me Baullin. Attourance aux demoiselles Grou par Michel Bonamy tuteur de la fille de feu François Robert et Mathurine Lambert sur une pièce basse une pièce haute appartenant à Lambert et Perrine Segueineau faisant partie de la maison et dépendance bornée à l'est par Marc Moreau et à l'ouest par les héritiers Porcher. 18 juin 1766. Archives départementales de Loire-Atlantique, Nantes : 4 E 1/4
- Etude de Me Aubinais. Aveu rendu au marquis de Bruc par Mathieu Denis, constructeur de navires et Marie Rochet, sa femme, sur une maison composée d'un parembas ayant une ouverture de boutique et une allée vers orient (comprendre occident ?) le tout donnant sur la rue, 2 chambres et deux cabinets (de travail) au-dessus, le tout couvert d'ardoise avec un escalier au midi dans la cour ou allée ; 2 chambres basses se joignant avec 2 cabinets et greniers au-dessus au bout desquels vers midi sont trois logements bâtis en bois, le tout couvert en tuile ; un puits partagé dans la cour avec les mineurs Robin et Cheron. Dans la même cour, une chambre basse, une chambre haute et grenier avec la mutualité de l'escalier au bout vers midi, un caveau sous l'escalier, un petit logement servant de latrines, une chambre basse au bout vers le nord le tout se joignant et couvert en tuile borné au nord la mineure Robin, au sud aux mineurs Robin et Cheron. Aquisition successives entre 1765 et 1766 de Gilbert, neveu et héritier de Marie Segueineau. 28 novembre 1778. Archives départementales de Loire-Atlantique, Nantes : 4 E 91/9 article 3 et 4
- **AC Paimbœuf. Registre de la contribution foncière. Section du haut Paimbœuf. Art. 84. Propriétaire : Veuve Mathieu Denis. Nature de la propriété : une boutique, quatre chambres hautes et basses avec quatre cabinets de travail sur la rue, quatre chambres et deux cabinets de travail au-dessus et deux celliers en bois dans la cour. 19 mai 1791.**  
Registre de la contribution foncière. Section du haut Paimbœuf. Art. 84. Propriétaire : Veuve Mathieu Denis. Nature de la propriété : une boutique, quatre chambres hautes et basses avec quatre cabinets de travail sur la rue, quatre chambres et deux cabinets de travail au-dessus et deux celliers en bois dans la cour. 19 mai 1791.

Archives communales, Paimbœuf

## Annexe 1

### AD Loire-Atlantique. 4 E 51/17 : Etude de Me Marot. Reconstruction de la maison n° 11 rue Général-De-Gaulle ; accord passé avec les voisins à l'ouest pour la reconstruction du mur mitoyen. 18 août 1750.

L'an mil sept cent cinquante, le dix huit août avant midi devant nous notaire du marquisat de la Guerche a Paimbeuf soussignés ont comparu Lember M<sup>o</sup> boulanger et demoiselle Perrinne Seguineau sa femme et le requérant autorisé dudit Lember demeurant ensemble au bas Paimbeuf paroisse de sainte-Opportune d'une part et le sieur Marc Moreau M<sup>o</sup> forgeron demeurant au bas Paimbeuf paroisse de sainte-Opportune d'autre part, lesquels nous ont dit que ledit sieur Moreau voulant faire rebâtir une petite maison qu'il a proche et joignant celle des dits sieur et demoiselle Lember appartenant aussi à Pierre Seguineau leur frère et beaufrère pour lequel ces derniers déclarent faire le fait valable avec garantie attendu que la dite maison est entre eux induite et que ledit Seguineau est actuellement en voyage de long cours et ledit sieur Moreau ayant de cesse de faire élever sa maison à plusieurs étages ils ont aimablement vu et examiné le pignon de la maison desdits Lember et femme et dudit Seguineau et ont trouvé que ledit pignon dans sa longueur et hauteur n'est bâti qu'à terre et d'une petite épaisseur ayant même d'autre défectuosité que par conséquent il est hors d'état de supporter un exhaussement, pourquoi et attendu la mutualité dudit mur ils ont convenu pour éviter à frais de ce qui suit savoir, que ledit sieur Moreau fera demolir et ensuite fera rebâtir ledit pignon dans toute sa hauteur et largeur a chaux et sable et à deux pieds d'épaisseur pour cela servira des mêmes pierres qui sont à bâtir ledit pignon et fournira le surplus pour le parfaire jusqu'à sa hauteur actuelle auquel cas lesdits sieur et demoiselle Lember par eux et leur frère s'obligent d'en payer la moitié suivant le toisage qui en sera fait par deux experts qu'ils choisiront aimablement et sans frais ou de chaque côté par l'estimation desquels experts pour le prix de chaque toise ils s'obligent d'en passer pour iceux Lember et femme en payer la moitié comme aussi ledit sieur Moreau fera faire audit pignon du côté des cheminées diceux Lember et femme un contre feu qui prendra depuis le bas jusqu'au haut de l'exhaussement qu'il fera sur ledit pignon et aux dites cheminées, lesquelles cheminées une dans la chambre basse et l'autre dans la chambre haute ledit sieur Moreau fera faire à chaux, sable tufeau et brique jusqu'à la hauteur des siennes et à l'endroit du contrefeu, la même chose est convenue que ledit sieur Moreau, laissera aux deux côté dudit pignon depuis le bas jusqu'au haut des pierres d'attente afin de faciliter et lier audit pignon la batisse et exhaussement de la maison des dits Lember et femme et de leur frère lorsqu'ils la voudront élever et se servir dudit exhaussement.

A ce moyen iceux Lember et femme s'obligent de payer audit sieur Moreau ce qui lui pourra être dû pour tout cela suivant l'usage de Nantes auquel également les parties ont déclaré se rapporter pour le règlement de ce qui devra être payé pour ensuite le faire estimer et toiser par les mêmes experts qu'ils choisiront pour ledit pignon ; tout ce que devant a été ainsi voulu consenti stipulé et accepté par les dites parties qui ont promis de s'entretenir garder accomplir sous l'obligation et hypothèque de tous et chacun leur biens meubles et immeubles présents et futurs, se soumettant a cette juridiction pour l'exécution du tout fait passé et consenti a Paimbeuf entre et au rapport de Marot lun de nos dits notaires sous les seings des dits sieur Moreau et Lember et quant a la dite Seguineau elle a déclaré ne savoir signer () elle a fait signer a sa requête à maître Jean Malon sergent sur le présent les dits jour et an que devant.

Signé : Malon, Marc Moreau, Lambert, Baullin notaire royal, Marot notaire.

## Illustrations



Situation sur données cadastrales 2008.  
Dess. Virginie Desvigne  
IVR52\_20094400434NUDA



Situation sur cadastre 1810.  
Dess. Virginie Desvigne  
IVR52\_20094400433NUDA



Plan cadastral, 1999, extrait.  
Autr. Direction générale des impôts,  
Phot. Denis (reproduction) Pillet  
IVR52\_20034400109NUCA



Situation sur la vue aérienne, 1998.  
Dess. Élodie Rama, Autr.  
Christophe Yvernogeu  
IVR52\_19984404597NUDA



Situation sur la vue aérienne, 1998.  
Dess. Élodie Rama, Autr.  
Christophe Yvernogeu  
IVR52\_19984404596NUDA



La façade sur la rue.  
Phot. Denis Pillet  
IVR52\_20034400378NUCA



Vue d'ensemble des corps  
secondaires des maisons n° 15, n  
° 13 et n° 11 (de gauche à droite).  
Phot. Denis Pillet  
IVR52\_20034401462NUCA



Vue des corps secondaires  
des maisons n° 13 et n  
° 11 (en arrière-plan).  
Phot. Denis Pillet  
IVR52\_20034400491NUCA



L'allée vue du jardin.  
Phot. Denis Pillet  
IVR52\_20034401143NUCA



Vue du corps secondaire depuis le  
jardin de la maison n° 7 de la rue.  
Phot. Denis Pillet  
IVR52\_20034400623NUCA

## Dossiers liés

Est partie constituante de : Îlot 7, rue du Général-De-Gaulle ; rue Pasteur ; rue Pierre-Jubau ; rue Eugène-Durand, Paimbœuf (IA44004573) Pays de la Loire, Loire-Atlantique, Paimbœuf, rue du Général-De-Gaulle , rue Pasteur , rue Pierre-Jubau , rue Eugène-Durand

**Oeuvre(s) contenue(s) :**

**Oeuvre(s) en rapport :**

Paimbœuf : présentation de l'aire d'étude (IA44004533) Pays de la Loire, Loire-Atlantique, Paimbœuf

Auteur(s) du dossier : Françoise Lelièvre

Copyright(s) : (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général



Situation sur données cadastrales 2008.

IVR52\_20094400434NUDA

Auteur de l'illustration : Virginie Desvigne

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Situation sur cadastre 1810.

IVR52\_20094400433NUDA

Auteur de l'illustration : Virginie Desvigne

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan cadastral, 1999, extrait.

Référence du document reproduit :

- Plan cadastral, section A, 2e feuille, validé en 1999.  
Archives communales, Paimbœuf

IVR52\_20034400109NUCA

Auteur de l'illustration : Denis (reproduction) Pillet

Auteur du document reproduit : Direction générale des impôts

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Archives communales de Paimbœuf  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Situation sur la vue aérienne, 1998.

Référence du document reproduit :

- Vue aérienne. Prise de vue argentique, extrait du cliché n° IVR52\_19984401168XA.  
Région Pays de la Loire - Centre de ressources, Nantes

IVR52\_19984404597NUDA

Auteur de l'illustration : Élodie Rama

Auteur du document reproduit : Christophe Yvernogeu

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Situation sur la vue aérienne, 1998.

Référence du document reproduit :

- Vue aérienne. Prise de vue argentique, extrait du cliché n° IVR52\_19984401163XA.  
Région Pays de la Loire - Centre de ressources, Nantes

IVR52\_19984404596NUDA

Auteur de l'illustration : Élodie Rama

Auteur du document reproduit : Christophe Yvernogeu

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La façade sur la rue.

IVR52\_20034400378NUCA

Auteur de l'illustration : Denis Pillet

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble des corps secondaires des maisons n° 15, n° 13 et n° 11 (de gauche à droite).

IVR52\_20034401462NUCA

Auteur de l'illustration : Denis Pillet

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue des corps secondaires des maisons n° 13 et n° 11 (en arrière-plan).

IVR52\_20034400491NUCA

Auteur de l'illustration : Denis Pillet

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



L'allée vue du jardin.

IVR52\_20034401143NUCA

Auteur de l'illustration : Denis Pillet

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du corps secondaire depuis le jardin de la maison n° 7 de la rue.

IVR52\_20034400623NUCA

Auteur de l'illustration : Denis Pillet

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation